

# Le patrimoine dans la politique d'une ville

## L'exemple de la bibliothèque municipale de Rennes

**C**hargée d'une histoire deux fois séculaire, la bibliothèque de la ville de Rennes, comme la plupart des bibliothèques patrimoniales, se présente, au premier abord, comme un lieu d'accumulation de collections.

### Marie-Thérèse Pouillias

Bibliothèque municipale de Rennes  
marie-therese.pouillias@bm-rennes.fr

Cet héritage constitue ce qu'il est commun d'appeler le patrimoine, ce « *trésor que l'on reçoit et que l'on transmet, dont une génération n'est jamais que l'usufruitier et le propriétaire, l'usager* », selon la formule de Victor Hugo.

Si cette définition semble s'apparenter au seul legs du passé, teinté de passion historique, de revendication identitaire, voire d'exaltation régionaliste, il importe de l'enrichir de la vision contemporaine qui communique à chaque objet, porteur de temps, une valeur de transmission de mémoire et de création de lien social.

Ainsi le discours politique s'appuie-t-il sur cette conscience patrimoniale, largement partagée par une opinion publique en quête d'enracinement et fidèlement relayée par une presse avide de tisser les fils de l'histoire.

### Le patrimoine, un projet politique

Lors du vote par le conseil municipal de la ville de Rennes, en décembre 1981, du plan de dévelop-

pement de la lecture, intitulé « Une nouvelle politique pour la bibliothèque municipale », les élus ont réaffirmé la mission de conservation du patrimoine dévolue à la bibliothèque, en mettant l'accent, certes, sur la fonction de conservation – « *elle est liée au souci de conserver le patrimoine bibliographique et bibliophilique. Il ne s'agit pas là d'un problème simple. En effet, la conservation n'est pas une fin en soi et sa raison d'être est la communication. Il ne faut donc pas que des excès de précaution coupent la bibliothèque de son public* » –, mais aussi sur la fonction d'enrichissement grâce à « *une politique plus ambitieuse des acquisitions pour enrichir les collections existantes* ».

Les orientations, ainsi définies, se sont concrétisées chaque année dans des inscriptions budgétaires dont le montant démontre et traduit la volonté politique pour une ambition patrimoniale.

S'agissant des dépenses d'acquisition, l'évolution fut significative dès 1982, avec un premier point culminant en 1985, date à laquelle la bibliothèque réalise une acquisition remarquable afin de compléter le

**Tableau 1**  
**Acquisitions d'œuvres**  
Compte administratif 1981-1999

Année	Acquisition d'œuvres	Subventions État/Région
1981	91 963 F	0 F
1982	266 323 F	0 F
1983	361 393 F	0 F
1984	182 528 F	46 000 F
1985	808 609 F	70 000 F
1986	596 713 F	346 000 F
1987	476 484 F	0 F
1988	1 298 832 F	45 000 F
1989	697 650 F	330 000 F
1990	1 146 653 F	431 807 F
1991	300 093 F	470 600 F
1992	645 700 F	264 000 F
1993	872 687 F	365 000 F
1994	440 452 F	17 120 F
1995	361 729 F	101 600 F
1996	465 977 F	85 582 F
1997	362 461 F	60 000 F
1998	539 961 F	162 000 F
1999	519 917 F	109 680 F

manuscrit médiéval culte de sa collection : le livre d'heures de Françoise de Dinan.

Pour cette décision d'achat, la passion de l'adjoint culturel finit par convaincre l'adjoint aux finances du bien-fondé de cette acquisition. Ce dernier, sensible à l'analyse des coûts comparés des dépenses matérielles et intellectuelles, considéra désormais que la bibliothèque, à l'instar des musées, devait bénéficier des mêmes procédures d'inscription de crédits spécifiques, liés aux opportunités d'achats.

Cette conjoncture eut pour résultante de provoquer l'adhésion - toujours délicate - des services financiers à cette analyse politique

ment, confirme leur destinée patrimoniale.

S'agissant des dépenses de reliure-restauration et de micro-reproduction (cf. tableau 2), l'année 1984 marque une rupture dans la visée professionnelle de la conservation. Les moyens dédiés aux fonds patrimoniaux rejoignent le budget d'investissement, évitant dès lors toute concurrence avec les crédits nécessaires à la maintenance des collections de lecture publique, relevant du budget de fonctionnement.

Quant à la subvention de 620 000 F, elle marque le début du programme de microfilmage de la presse périodique établie dans le

qui consiste à faire bénéficier chaque établissement culturel de l'effort des subventions versées par des organismes extérieurs.

Les années suivantes ne sont pas moins heureuses et vont s'accompagner de l'initiative prise par le Conseil régional de Bretagne de participer financièrement aux enrichissements des bibliothèques de Bretagne, initiative qui rencontrera la volonté de l'État de créer les fonds régionaux d'acquisition des bibliothèques.

Les années 1988 et 1990 présentent un caractère exceptionnel, lié aux aléas du marché. Les montants représentés ainsi les dépenses finales qui ont pu être réalisées grâce aux crédits annuels, bonifiés de dotations spéciales (cf. tableau 1). L'inscription de ces crédits, au titre du budget d'investisse-

cadre départemental en accord avec le Conseil régional de Bretagne, le Conseil général d'Ille-et-Vilaine (Archives départementales), les villes de Fougères, Rennes, Saint-Malo, Vitré et la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne. Ce crédit va connaître quelques fluctuations, liées aux capacités techniques du prestataire de service, pour reprendre ensuite un cours plus régulier.

C'est cette même philosophie, fondée sur cette conscience d'identité régionale et sur cette volonté de reconnaissance du patrimoine, qui va inspirer la définition du projet d'une nouvelle bibliothèque centrale, bénéficiant du programme national intitulé « bibliothèque municipale à vocation régionale »\*.

Le projet de construction, dû au talent de l'architecte Christian de Portzamparc, accorde ainsi une place privilégiée au patrimoine associant lieu de documentation et de recherche, espace d'apprentissage et de pédagogie, moyen et manière de représentation.

\* Cf. l'article de Marion Lorius et Thierry Grognon « Les bibliothèques municipales à vocation régionale : du mythe à la réalité », *BBF*, 2000, t. 45, n° 3, p. 17-24.

**Tableau 2**  
**Microreproduction et reliure**  
Compte administratif 1984-1999

Année	Microreproduction			Reliure
	Dépenses	Subvention État	Subvention Région	Dépenses
1984		500 000 F	120 000 F	417 725 F
1985	225 573 F			237 272 F
1986	5 513 F			248 308 F
1987	499 796 F			140 763 F
1988	264 887 F			210 341 F
1989	104 088 F			290 497 F
1990	49 977 F			79 987 F
1991	35 522 F			99 973 F
1992	94 501 F			249 869 F
1993	1 125 F			93 255 F
1994	146 572 F			75 908 F
1995	150 025 F			249 558 F
1996	176 345 F			236 937 F
1997	148 561 F			249 882 F
1998	149 530 F			249 930 F
1999	148 370 F			249 989 F

### Le patrimoine, une réalité économique

À chaque préparation budgétaire - un temps pour réfléchir et pour débattre -, les options professionnelles se confrontent aux choix politiques. Elles peuvent aussi se confondre, lorsque l'assemblée délibérante est réputée consensuelle sur les questions culturelles. Un consensus sur des valeurs sûres, un thème obligé qui accompagne le discours politique, une cause d'intérêt commun. Les négociations budgétaires ont ainsi pour résultat de respecter ce consensus qui n'est ni artificiel, ni éphémère, ni événementiel.

La dimension politique du patrimoine trouve alors sa résonance dans le secteur économique. Les acquisitions de la bibliothèque ont pu donner, du moins l'espère-t-on, une certaine vitalité au commerce des librairies d'anciens et stimuler les relations interprofessionnelles. Les travaux de reliure sont confiés aux artisans locaux dans un souci de maintien de l'artisanat et d'encouragement des métiers d'art.

La valorisation est réelle, l'image de l'institution valorisée.

Lors de chaque débat budgétaire, les élus ne manquent pas de tenter de clarifier leurs choix et d'obtenir l'adhésion à leurs orientations. Il est toujours facile pour une politique adroite de communication de rendre à titre individuel chacun riche d'un

Le patrimoine est ainsi, à sa mesure, créateur de richesses et la politique de mise en valeur par le biais d'expositions, d'éditions et de commercialisation de produits dérivés, même si les comptes restent modestes, vise à insuffler une dynamique culturelle et commerciale autour de la bibliothèque.

L'effet de fidé-

lien collectif. Le patrimoine appartient à la sphère communautaire et constitue de la sorte un emblème de la politique locale.

### Le patrimoine, une valeur culturelle

Si le mot « patrimoine » est d'un naturel galvaudé, le sens dont le mot est chargé, résiste à toute tension, controverse ou polémique.

En Bretagne, notamment, il représente, peut-être plus qu'ailleurs, une valeur de référence.

La définition des axes d'acquisition, de conservation, de valorisation obéit à une logique où s'entrecroisent l'histoire des fonds d'origine, la représentativité des éditions, la valeur des œuvres écrites illustrées par des Bretons, concernant des Bretons, ou dont le sujet intéresse la Bretagne, les impressions locales... Tous ces éléments sont constitutifs des fonds patrimoniaux, sans originalité particulière, si ce n'est de tendre à une collecte aussi exhaustive que possible, à un partage des acquisitions liées aux spécificités littéraires locales et à la mise en œuvre d'un projet de catalogue des fonds patrimoniaux et locaux. Projet qui a le mérite de voir le Conseil régional de Bretagne s'allier à l'État, aux collectivités locales et aux institutions universitaires, afin de donner corps à la coopération professionnelle pour le plus grand bénéfice de tous ceux qui, amateurs ou érudits, partagent la même ardeur patrimoniale. C'est bien l'illustration que c'est de la qualité scientifique du projet et à sa capacité à répondre à des besoins culturels que naît l'adhésion politique au dessein professionnel.

Sans oublier le temps passé à expliquer, à convaincre, à transcender les clivages pour ce qui échappe au désenchantement du monde.

Mars 2000